

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MÉGANTIC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY**

À une séance extraordinaire du Conseil municipal de Beaulac-Garthby, dans le Comté de Mégantic, de la Municipalité régionale de Comté des Appalaches tenue vendredi le 14 octobre 2022, au Centre des loisirs situé au 3 rue St-François à Beaulac-Garthby à 18 heures et 30 minutes, à laquelle sont présents :

**-2022-
OCTOBRE
LE 14**

Monsieur le Maire	Gilles Drolet
Mesdames les conseillères	1 - Johane Patenaude
Monsieur le conseiller	2 - Jean-Guy Levasseur
	3 - Lise Bernier
	4 - Christina Pinard
	5 - France Jutras
	6 - Manon Jolin

Absent:

Tous membres du conseil et formant quorum.
Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Drolet.

Madame Karine Rouleau, directrice générale adjointe et greffière, de la Municipalité de Beaulac-Garthby, assiste à la réunion.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire monsieur Gillet Drolet constate le quorum à 18 heures et 30 minutes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux articles 152 et suivants du *Code municipal du Québec*;

22-10-7685

Il est proposé par Mme Johane Patenaude, appuyé par Mme Lise Bernier

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'un directeur général et greffier-trésorier
4. Offre de service de WSP pour la réfection des rues Saint-François, Hobson et de La Chapelle
5. Achat d'un camion de pompier
6. Ajout d'un signataire pour la municipalité
7. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés uniquement
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

3. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

ATTENDU QUE la municipalité a affiché un poste de directeur général et greffier-trésorier le 19 septembre 2022 suite à la destitution de la directrice générale qui était en poste;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu cinq candidatures pour le poste de directeur général;

ATTENDU QUE le comité des ressources humaines a retenu une candidature pour le poste

ATTENDU QUE le candidat retenu a été évalué par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et que ce dernier a réussi les tests;

EN CONSÉQUENCE :

22-10-7686

Sur proposition Mme Lise Bernier
Appuyée par Mme France Jutras
Il est résolu majoritairement

QUE la municipalité procède à l'embauche de M. Claude Lebel à titre de directeur général et greffier-trésorier selon les termes et conditions prévus au contrat de travail.

QUE l'entrée en poste soit faite aussitôt que possible.

POUR

Mme France Jutras
Mme Lise Bernier
Mme Johane Patenaude
M. Gilles Drolet

CONTRE

Mme Manon Jolin
Mme Christina Pinard
M. Jean-Guy Levasseur

ADOPTÉE

4. OFFRE DE SERVICE DE WSP POUR LA RÉFECTION DES RUES SAINT-FRANÇOIS, HOBSON ET DE LA CHAPELLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une offre de services à la firme WSP afin d'apporter des modifications aux plans et devis pour la réfection de la rue St-François et des estimations préliminaires des rues Hobson et de la Chapelle ;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est admissible au fonds d'aide financière lié au projet ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat sera réalisé par WSP pour le 31 octobre prochain;

22-10-7687

Sur proposition M. Jean-Guy Levasseur
Appuyée par Mme Christina Pinard
Il est résolu

QUE les activités suivantes soient autorisées

- La mise à jour préliminaire des plans de la rue Saint-François;
- Croquis de conception pour les rues Hobson et de la Chapelle;
- Ajustement de l'estimation de la rue Saint-François et division en fonction des programmes;
- Réalisation des estimations complètes pour les rues Hobson et de la Chapelle;
- Lettre de conception résumant les hypothèses de conception;

- Rencontre client (TEAMS);

QUE le conseil approuve l'offre de services no. 2264043 reçue de WSP au montant de 6 800 \$, taxes en sus, afin de réaliser les activités mentionnées dans l'offre de service du 5 octobre 2022 par Dave Simard, ingénieur.

ADOPTÉE

5. **ACHAT D'UN CAMION DE POMPIER**

CONSIDÉRANT la nécessité d'avoir un camion d'unité d'urgence en état de marche;

CONSIDÉRANT qu'il est prévu que la Régie rachète les camions et que la municipalité pourra récupérer ses investissements;

22-10-7688

Sur proposition de Mme Manon Jolin
Appuyé par M. Jean-Guy Levasseur
Il est résolu unanimement

QUE la municipalité de Beaulac-Garthby procède à l'achat du camion d'unité d'urgence « 2004 Freightliner Spencer 15' Rescue (R2265) » au montant de 85 000 \$ USD.

QU'IL y aura à prévoir les frais de douanes à déboursier au montant de 6868 \$ CAD incluant la TPS;

QUE la TVQ sera payable à la SAAQ;

QU'IL y aura des frais de transport de marchandises à prévoir au montant de 6000\$ CAN taxes en su, pour aller chercher le camion au Michigan et le rapporter à Beaulac-Garthby.

QU'IL y aura une inspection de la SAAQ à prévoir pour le changement des liquides graissage au montant de 1500\$ taxes en su et au besoin des réparations afin d'être conforme auprès de la SAAQ.

QU'IL y aura un montant d'environ 2000\$ pour le lettrage du camion.

QU'IL y aura une mise en service à prévoir d'environ 5000\$ pour l'aménagement des coffres, pack-tool, etc.;

ADOPTÉE

6. **AJOUT D'UN SIGNATAIRE POUR LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT la nomination de M. Claude Lebel à titre de directeur général et greffier-trésorier;

22-10-7689

Sur proposition de Mme Lise Bernier
Appuyé par Mme Johane Patenaude
Il est résolu majoritairement

QUE la Municipalité de Beaulac-Garthby procède à l'ajout de Monsieur Claude Lebel, directeur général et greffier-trésorier comme signataire à la Caisse Desjardins du Carrefour des Lacs

QUE le conseil autorise M. Claude Lebel à être administrateur principal du compte Desjardins Accès D Affaires et signataire autorisé pour les chèques à

émettre ou tout autre document à signer pour la Municipalité de Beaulac-Garthby.

QUE le conseil autorise M. Lebel à être gestionnaire autorisé aux comptes de Revenu Québec, de l'Agence du Revenu du Canada, ou toute autre institution gouvernementale avec laquelle la municipalité doit collaborer ou transiger.

POUR

Mme France Jutras
Mme Lise Bernier
Mme Johane Patenaude
M. Jean-Guy Levasseur

CONTRE

Mme Manon Jolin
Mme Christina Pinard

ADOPTÉE

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS CI-HAUT MENTIONNÉS
UNIQUEMENT**

8. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

22-10-7690

Sur proposition de Mme Lise Bernier
Appuyé par Mme Johane Patenaude
Il est résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée à 19 heures 05 minutes.

ADOPTÉE

Gilles Drolet, maire
Maire

Karine Rouleau, dir. générale adjointe
et greffière

Je, Gilles Drolet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.